



HAL
open science

le morphème -kar en hindi/ourdou: coordonnant ou subordonnant

Annie Montaut

► **To cite this version:**

Annie Montaut. le morphème -kar en hindi/ourdou: coordonnant ou subordonnant. *Faits de langues*, 2006, 28, pp.181-192. halshs-00659503

HAL Id: halshs-00659503

<https://shs.hal.science/halshs-00659503>

Submitted on 12 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le morphème *-kar* en hindi/ourdou moderne : coordinateur ou subordonnant ?

Annie Montaut*

INTRODUCTION

Le système général de jonction d'énoncés et de constituants d'énoncé diffère profondément en indo-aryen et en dravidien, les deux familles de langues les plus parlées et les mieux décrites en Inde. En dravidien (par exemple tamoul), du fait de la contrainte du verbe fini unique dans la phrase, il n'y a ni coordination d'énoncé ni subordination de propositions finies¹. La coordination des constituants non verbaux se fait par la suffixation de *-um* (par ailleurs suffixe d'indéfinitude, concessif, etc.) à chaque coordonné, et la coordination des verbes et syntagmes verbaux se fait par la mise à la forme "conjonctive" du premier verbe. Le participe conjonctif, invariable, existe aussi en sanscrit (où il prend la forme de *V-ya* ou *V-tva* selon que le verbe est préverbé ou non, et est désigné dans la tradition française du nom "absolutif"²), à la différence des autres langues indo-européennes anciennes, ce qui a suscité l'hypothèse d'un calque ancien du dravidien en sanscrit (Bloch, 1924; Emeneau, 1980). Il coexiste par ailleurs avec un système de coordination par conjonction (particules) et un système, toujours spécifique de l'indo-aryen moderne, de corrélation. En indo-aryen moderne, les emplois de ce participe conjonctif (*V-kar* en hindi) sont variés et entrent aussi bien dans des relations d'équivalence (coordination) que de dépendance. Dans une langue comme le hindi où l'on peut dire que, superficiellement, la coordination et la subordination présentent d'importantes symétries (des deux systèmes traditionnellement préférés, le modèle asyndétique de coordination, avec coordonnant zéro, correspond à la parataxe, avec subordonnant zéro, le modèle bi-syndétique avec parallélisme des coordonnants correspond au système corrélatif), le participe conjonctif est à part. Il est de très loin la forme préférée de coordination entre deux prédicats, mais une large partie de ses emplois en font une forme de subordination exprimant pratiquement tous les rapports de dépendance sauf la complétive et l'hypothétique. Du reste, dès la grammaire

* Inalco, Paris. Courriel : montaut@ehess.fr

¹ La seule exception étant constituée par l'utilisation des verbes *dicendi* introduisant les paroles ou pensées d'autrui (Lehmann, 1989; Larkin, 1972). Pour les différentes valeurs de *-um*, voir Emeneau (1980). Sur les grands traits distinctifs de ces deux familles, voir *Les Langues d'Asie du Sud, Faits de Langue* 10, Introduction.

² Chez Renou (1931 [1961:123], en hindi.

sanscrite, la question de sa valeur a suscité de vives controverses : marque-t-il l'antériorité de l'action exprimée par le verbe à l'absolutif ou non ? Certes, ce n'est pas exactement se poser la question de son statut (coordonnant ou subordonnant) mais cela y conduit (*cf. infra*). Je me propose ici de dégager l'unité des fonctions de *V-kar* (et ses allomorphes *V-ke* et *V- Ø*) sous la dualité apparente de ses emplois, illustrée par la paire suivante :

- (1a) *merî bhains bhâgkar Râmaudâr Dâs ke maTh meN calî gâi*
 ma bufflesse s'enfuir-PC Ramoudar Das de monastère dans marcha alla
 "ma vache s'est enfuie et est allée dans le monastère de Ramaudar Das"
- (1b) *merî bhains bhâgî aur Râmaudâr Dâs ke maTh meN calî gâi*
 "ma vache s'enfuit et Ramaoudar Das de monastère dans marcha alla"
- (2a) *salâh dekar kahâ, "pahle bhâSâ ko pakaRo"*
 conseil donner-PC dit-AOR "d'abord langue ACC attrape"
 "il me conseilla de commencer par maîtriser la langue"
 * ?*salâh diyâ aur kahâ* (conseil donna et dit)
- (2b) *hameN ghar se do mîl paidal calkar skûl jânâ thâ*
 nous-DAT maison de deux miles à-pied marcher-PC école aller être-IMPFT
 "il nous fallait faire trois kilomètres à pied de chez nous pour aller à l'école"
 *? *ghar se do mil paidal calna thâ aur skûl jânâ thâ*

Bien que le sens soit plus directement discriminant pour distinguer (1) et (2), c'est par les propriétés syntaxiques du joncteur *-kar* que j'amorcerai la réflexion, car la définition mixte de la coordination donnée par exemple par Haspelmath (2004:38) laisse indécis quant au statut de *V-kar* en hindi/ourdou : construction syntaxique dans laquelle deux ou plusieurs unités de même type se combinent dans une unité plus large en conservant les mêmes relations syntaxiques avec les constituants environnants. C'est parfois le cas et parfois non. Les co-verbes sont du reste susceptibles dans son analyse des deux interprétations comme des deux traductions : "it is often not straightforward whether a verbal marker (converb) signals coordination or subordination" (Hapelmath, 2006:43). C'est à cette ambivalence (y a-t-il deux *-kar* ou un seul ?) que je consacre cette étude.

1. PROPRIÉTÉS FORMELLES

1.1. Contraintes spécifiques

La particularité principale des constructions *V-kar* est de ne pas autoriser l'expression d'un sujet distinct de celui du verbe principal³, tout en admettant par ailleurs ses propres arguments et circonstants distincts (2c), ou en les factorisant avec le verbe principal. Le fait que le sujet de *V-kar* soit nécessairement celui du

³ Que ce "sujet" soit nominatif, ergatif, datif ou génitif (Montaut, 2004b).

verbe principal réduit la pertinence de certains tests communément utilisés pour assurer le statut du syntagme joint.

Une autre propriété de la structure, commune à tous les participes, est de pouvoir conjoindre un *V-kar* à prime actant nominatif (ou ergatif) à un verbe fini à prime actant au datif de l'expérient (ou au locatif du possesseur), mais de ne pas pouvoir, symétriquement, conjoindre un *V-kar* à structure argumentale + expérient (ou possesseur) à un verbe fini quelconque : autrement dit, seuls sont participialisables les prédicats dont la valence exclut un premier actant au datif ou au locatif ou au génitif⁴. Ainsi (3a), où *milnâ* au participe conjonctif a un sujet nominatif, est possible, alors que (3b), où *khushî honâ* se construit avec un expérient au datif, ne l'est pas :

(3a) *tumse milkar mujhe baRî kushî huî*
 2-avec rencontrer-PC 1SG-DAT grande joie être
 "j'ai été très content de te rencontrer"

(3b) **baRî kushî hokar vah gâne lagâ*
 grande joie être-PC 3SG chanter se mit

La structure est donc clairement asymétrique, *V-kar* étant soumis à beaucoup plus de contraintes morfo-syntaxiques que le verbe fini. Asymétrique, elle n'apparaît donc pas comme une structure coordonnante, et l'application des tests habituels visant à discriminer les subordonnées des coordonnées confirme cette première intuition.

1.2. Les tests de coordination

Cinq critères sont généralement avancés pour établir la nature coordonnée de deux unités : la réversibilité, la cumulabilité, l'impossibilité d'extraction, l'insensibilité à la contrainte d'anaphorisation, le fait que les deux constituants sont également assertés.

1.2.1. Cumulabilité

Bien que rare, la succession de plusieurs syntagmes en *V-kar* n'est pas impossible, mais il est significatif que le second participe conjonctif prenne volontiers la variante morphologique *-ke* (4a). D'autre part, on peut douter que les trois prédicats soient réellement coordonnés, présentant plutôt un couple de

⁴ La seule exception concerne les énoncés où les deux prédicats (*v-kar* et VP) ont comme sujet unique le même expérient :

mujhe tumhârî ciTThî milkar baRî kushî huî
 1s-DAT ta lettre se-trouver-PC grande joie être-AOR-F.SG
 "j'ai été très content de recevoir ta lettre"

coordonnés en relation de dépendance avec un prédicat principal, comme le fait la structure participiale en *-te (hue)*⁵ de (4c) :

- (4a) *chapî sârî pahirke, reshmî câdar oRhkar pahuNc gayî*
 imprimé sari se-vêtir-PC soie rap porter-PC arriver venir-AOR-f.SG
 "elle arriva, vêtue d'un sari imprimé et d'une écharpe de soie"
 plutôt que : "elle se vêtit d'un sari imprimé, mit une écharpe de soie et arriva"
- (4b) *kabhî-kabhî man meN âtâ hai vRddh hokar usî maTh meN jâkar rahûN*
 parfois esprit dans vient vieux être-PC ce monastère dans aller-PC reste
 "l'idée me prend parfois d'aller dans ce monastère et d'y (pour y) résider quand
 je serai vieux"
- (4c) *bâp ne lâThî uthâkar mârte hue kahâ*
 père ERG gourdin lever-PC frapper-PART dit
 "le père, prenant un gourdin et (la) frappant, dit (dit en frappant après avoir
 pris un gourdin)"

(4c) est ni plus ni moins coordonnant que (4a-b), et (4b) enchaîne deux *V-kar* dont il n'est pas sûr que le premier soit sur le même niveau que le second (voir infra), "aller" étant bien coordonné à "demeurer" mais "vieillir" qualifiant le sujet plutôt qu'il n'enchaîne deux procès. (4a) coordonne clairement les deux premiers procès (*V-kar V-ke*), qui décrivent plus la manière dont la personne arrive qu'ils n'enchaînent des actions de même niveau que le verbe fini. La coordination de trois procès s'opère régulièrement par la conjonction *aur* avant le troisième verbe fini (4d), et le *-kar* coordonnant fait place à la conjonction *aur* dès le troisième procès (4e) :

- (4d) *log andhere meN jâte, bâteN karte aur andhere meN hî*
 GEN nuit dans allaient, paroles faisaient et nuit dans juste
*cale jâte*⁶
 parlaient
 "les gens y allaient dans la nuit, discutaient et repartaient dans la nuit"
- (4e) *Shanti bhî uThkar âî aur haNskar bolî*
 Shanti aussi se lever-PC venir-AOR-f.SG et rire-PC parler-AOR-f.SG
 "Shanti aussi se leva et vint (vers nous), et dit en riant"

Kar1 ne semble donc pas se prêter au cumul, dans la mesure où une suite de *V-kar* ne peut coordonner que deux verbes, la relation avec le troisième étant une relation de dépendance, soit avec le verbe fini (4a) soit avec le second *V-kar*.

⁵ *v-te* est le participe inaccompli (*-t*) suivi d'une marque dite adverbiale (*-e*) car elle ne représente pas l'accord avec un nom de l'énoncé, *hue* est le participe accompli, également "adverbial" du verbe être, réputé optionnel (bien que requis dans certains contextes et interdit dans d'autres) et renforçant l'aspect statique du prédicat.

⁶ L'imparfait dans cette phrase est l'imparfait "court", tronqué de l'auxiliaire être-passé (*the*), et du coup quasi-homonyme du participe inaccompli.

1.2.2. Réversibilité et réflexivation

Les deux verbes ne sont qu'exceptionnellement commutables, quand la sémantique des procès le permet (mit ses chaussures et prit son parapluie, mais non mit ses chaussures et enfila ses chaussettes). Comme coordonner des verbes correspond généralement à enchaîner des actions qui ont un ordre naturel, ce test a peu ou pas de pertinence, pas plus que pour des procès coordonnés par asyndète ou conjonction (on voit mal inverser les trois procès coordonnés de *veni vidi vici* par exemple). Il en va de même pour celui de la réflexivation, du fait de la contrainte de sujet unique, toute entité co-référent au sujet du second verbe coréférent aussi à celui de *V-kar*⁷.

1.2.3. Contrainte sur les structures coordonnées⁸ : extraction et extraposition

Il est presque aussi fréquent de trouver le syntagme *V-kar* avant le sujet principal (5) qu'après, alors que la position postverbale (6b), à droite du verbe principal en principe final dans la phrase hindi, est propre à l'oral (supplément d'information) et commune aux constituants coordonnés par *aur* "et". La focalisation d'un constituant extrait du syntagme *V-kar*, comme celle d'un constituant extrait du syntagme fini, est par contre caractéristique de la structure et impossible dans les structures coordonnées avec *aur* :

- (5) *use sunkar sab pareshân ho gae*
 3SG-DAT entendre-PC tous inquiet être allèrent [=devinrent]
 "en l'entendant tous s'inquiétèrent"
- (6a) *shâm ko use log gherkar baiTh jâte the*
 soir DAT 3SG-ACC gens entourer-PC s'asseoir aller IMPFT
 "le soir c'est autour de lui que les gens faisaient cercle"
 lit. lui que les gens entouraient et/ ayant entouré s'asseyaient
- (6b) *usne kyâ gârî bekar kharîdâ ? (usne kyâ kharîdâ gârî bekar ?)*⁹
 3SG-ERG quoi voiture acheter-PC acheta ? (3SG-ERG quoi acheta voiture acheter-PC)
 "qu'a-t-il acheté après avoir /et il a vendu la voiture ?"

1.2.4. Egalité de statut

⁷ *apnî (*merî) mân ko batâkar maiN tumhâre ghar âi*
 refl (*pro) mère à raconter-PC je ta maison venir-AOR-f.SG
 "je suis venu chez toi après en avoir parlé à ma mère"

⁸ Coordinate Structure Constraint (Schachter, 1977).

⁹ L'interrogation reste *in situ* en hindi/ourdou. La focalisation par contre implique un déplacement (souvent vers la position préverbale, mais pour l'objet, préverbal dans l'énoncé non marqué, vers la gauche).

L'exemple (6b) viole le principe d'égalité d'assertion puisque le verbe principal n'est pas asserté alors que *V-kar* (l'achat de la voiture) l'est. Les énoncés négatifs présentent la même inégalité de statut, seul le verbe principal, formellement nié dans (7) par exemple, car en principe le participe conjonctif ne peut pas l'être, étant asserté pour le sens :

- (7) *vah âj subah khâkar nahîN gayâ*
 3SG aujourd'hui matin manger-PC NEG manger-AOR-MASC.SG
 "il est parti sans manger se matin"
 (et non : * il a mangé ce matin et n'est pas parti/ après avoir mangé ce matin il n'est pas parti)

2. DEUX SENS : DEUX *-KAR* ?

Et pourtant, la dualité posée en introduction est constante tant dans les traductions que dans les significations. Outre son rôle de qualification de la relation sujet-verbe principal, équivalent donc à une subordonnée circonstancielle, *V-kar* reste le moyen le plus naturel de coordonner deux procès (à sujet identique). Il a les deux rôles dans l'exemple (4f). Cela revient à dire que, bien que réagissant négativement à tous les tests syntaxiques validant les structures coordonnées, bien que dépourvu de flexion verbale et n'étant donc pas de même catégorie morpho-syntaxique que le verbe fini coordonné¹⁰, il y a un *-kar* qui est sémantiquement coordonnant. Il est donc difficile de se contenter de l'explication par un "mismatch" entre sémantique et syntaxe, donnée par Yuasa & Sadock (2002) pour le morphème *-te* du japonais, *-te*, lui, admettant à la différence de *V-kar* un sujet autonome et réagissant positivement à une partie des tests. A ce *-kar* 1 coordonnant (en présence de verbes dont la sémantique le permet ?) s'opposerait un *-kar* 2 subordonnant. Le premier n'est jamais commutable avec des participes inaccomplis, le second l'est toujours.

2.1. *-Kar2* et le participe adverbial

En effet lorsqu'il ne s'accorde pas en genre et nombre avec le sujet, le participe dit adverbialisé (*V-te*) est la forme la plus fréquente, en tout cas la plus traditionnelle, de mis en relation de dépendance notamment pour exprimer la manière, la simultanéité, la concession et, redoublé, la cause, l'évitement, l'itération concomitante :

- (8a) *vah haNste hue (haNskar) bolî*
 3SG rire-PART (rire-PC) dit-f.SG
 "elle dit en riant"

¹⁰ On peut invoquer l'ellipse, plus convaincante ici que l'analyse d'une coordination entre bases verbales, seule la dernière portant les marques de flexion (sur le même modèle que N co N-cas analysé comme coordination de deux N et pas de NP). L'existence d'objets et compléments distincts pour *v-kar* exclut cette analyse.

- (8b) *vah na câhte hue (câhkar) bhî rone lagî*
 3SG NEG vouloir-PART (vouloir-PC) même pleurer se-mit
 "elle se mit à pleurer malgré elle"
- (8c) *hameN khilâte khilâte (khilâ-khilâkar) mâr Dâlogî !*
 1PL-DAT nourrir nourrir-PART (nourrir-nourrir-PC) tuer jeter-FUT-2f.SG
 "tu vas nous tuer à force de nous gaver !"
- (8d) *naukrî kî bât muNh par âte âte (â-âkar) rah gaî*
 métier de chose bouche sur venant venant (venir-venir-PC) rester PARTIT
 "la question du travail manqua me monter aux lèvres"

La plupart de ces valeurs peuvent aussi être exprimées par des infinitifs, syntagmes nominaux en hindi, suivis de postpositions, ce qui suggère qu'on a bien une qualification adverbiale de la relation principale SV, qu'elle s'exprime par des circonstants ou des formes adverbialisées du verbe. Ainsi (9a) équivaut à (8a), (9b) à (8b) et (9c) à (8c) :

- (9a) *âne par usne kahâ*
 venir-INF sur 3SG-ERG dit
 "en arrivant il dit"
- (9b) *na câhne par bhî vah rone lagî*
 NEG vouloir-INF sur même 3SG pleurer se-mit
 « elle se mit à pleurer malgré elle »
- (9c) *hameN (itnâ zyâdâ) khilâne se mâr Dâlogî*
 1PL-DAT (tant trop) nourrir par tuer jeter-FUT-2f.SG
 « tu vas nous tuer à force de nous gaver »

La différence principale entre ces trois formes non finies est la possibilité pour les participes et les infinitifs d'admettre un sujet autonome au génitif (*ke*). Mais il existe des cas d'"exception" où ce sujet n'est pas relié au verbe non fini par le relateur nominal *ke*, et ce sont précisément les cas où le participe conjonctif, réputé n'avoir pour sujet que le sujet du verbe principal, accepte l'expression d'un sujet autonome :

- (10a) *andherâ (*andhere ke) hote hî*
 obscurité (*obscurité de) tombant juste
 "dès la tombée du jour"
- (10b) *baraf (?ke) paRne par bhî*
 neige (?de) tomber-INF sur même
 "malgré la (chute de) neige, bien qu'il neige"
- (10c) *subah hokar maiNne dekhâ*
 matin être-PC 1SG-ERG voir-AOR-masc.SG
 "au matin (quand vint le matin) je vis..."

Ces cas d'incorporation d'un sujet non individué et non spécifique (par analogie avec les cas, également rares, d'incorporation de l'objet des verbes principaux étudiés par Dayal 1999 et Mohanan 1995)¹¹ ne s'observent qu'avec –kar 2.

Adverbialisé comme un circonstant adjoit au verbe principal, V-kar est donc dans la série (10) nettement dépendant, spécifiant le verbe principal pour le temps et non plus la relation sujet-verbe comme dans la série (8). Lexicalisé, il devient un simple adverbe : *rah-rahkar* "souvent" [rester-rester-kar], *bhûlkar* "par erreur" [oublier-kar]¹².

Même la forme dite adjectivale du participe, quand elle n'est pas épithète ou attribut, et qu'elle fonctionne à peu près comme une apposition au sujet avec lequel elle s'accorde¹³, peut commuter avec V-kar (11a). V-kar fonctionne donc comme adjoit au sujet dans presque tous les cas où le français appose un adjectif (11b) :

- (11a) *vah shatruoN ko donoN hâthoN se dhakeltâ huâ (dakhelkar)*
 3SG-DAT ennemis ACC deux mains par repousser-tâ (repousser-PC)
bolâ
 parla
 "repoussant les ennemis des deux mains il dit"
- (11b) *Râm nârâz hokar cillâyâne lagâ*
 Ram-DAT furieux être-PC crier se mit
 "Ram, furieux, se mit à crier"

Mais, à la différence des participes, jamais V-kar ne peut s'adjoindre à une relation objet-verbe. Jamais il ne complète en particulier les verbes de perception dans les structures équivalant à la proposition infinitive du français.

- (12) *maiNne Sîtâ ko cillâte hue (*cillâkar) sunâ*
 1SG-ERG Sita ACC crier PART (*crier-PC) entendis
 "j'entendis Sita crier"

De même, V-kar ne peut jamais se substituer à un infinitif exprimant le complément d'un verbe d'ordre, qui en hindi est traité comme un troisième argument, final, du verbe "dire" :

¹¹ Par ex. : *mujhe bât karnâ /sabzî kharîdnâ hai, mujhe sâikil mujhe calânâ âtâ hai*
 1SG-DAT légume-f.SG acheter-masc.SG est, 1SG-DAT vélo-f.SG conduire-f.SG vient
 'il faut que j'achète des légumes, je sais faire du vélo'

¹² Ou, plus rarement, une postposition : *lekar* "avec" [prendre-PC], *choRkar* "excepté" [abandonner-PC], (*baRhkar* "plus que" [augmenter—PC]).

¹³ En particulier lorsque le verbe principal est un verbe de mouvement. Les règles d'occurrence de la forme variable ne sont pas claires, et s'il y a dans certains contextes une alternance possible, auquel cas V-tâ est une apposition au nom (sujet toujours) qu'il qualifie pour son état ou son action, alors que la forme invariable qualifie la relation verbe – sujet. Quand V-tâ est requis, ce qui est le cas avec un verbe principal de mouvement (*vah gâtâ huâ *gâte hue / gâkar â rahâ thâ* [il chantant-MASC.SG (*chantant-ADV /*chanter-PC) arrivait PROGR] "il arrivait en chantant", la règle reste à trouver.

- (13) *maiN Sîtâ se jâne ko kahûNgâ*
 1SG Sîtâ à aller-INF DAT dire-FUT-1SG
 "je dirai à Sita d'y aller"

V-*kar2* se rapproche donc des participes adverbiaux dans la mesure où il spécifie comme eux la relation sujet-verbe, des participes variables dans la mesure où il qualifie l'état du sujet (comme cause ou circonstance du procès principal) et des noms dans la mesure où ceux-ci indiquent les circonstances du procès, mais n'équivaut jamais à un argument. Il met en chaîne des procès (d'action ou d'état) certes sémantiquement subordonnés au procès principal puisqu'ils le qualifient dans sa relation au sujet, mais, contrairement aux autres dispositifs de concaténation que sont le nom verbal et le participe, il n'enchaîne jamais de proposition de niveau inférieur (du fait de la contrainte sur le sujet)¹⁴.

2.2. -kar 1 : coordonnant primaire ?

A la relation de dépendance, plus ou moins fortement asymétrique sémantiquement, mais toujours en faveur du verbe fini, s'oppose la relation de stricte coordination, asymétrique morpho-syntaxiquement mais non sémantiquement. Les procès sont simplement enchaînés dans leur expression comme ils le sont dans la chronologie, d'où la valeur d'antériorité attachée traditionnellement à -*kar 1* (et inscrite dans la terminologie traditionnelle comme moderne : *pûrvakâlik kRdânt*, "participe passé"). Le second procès n'est pas dominant par rapport au premier. Ainsi dans les récits traditionnels (histoire d'un fakir qui a élu domicile dans un arbre) :

- (14) *us peR par macân banâkar rahne lagâ. log khânâ*
 ce arbre sur plateforme construire-PC demeurer se mit. gens nourriture
de jâte to utarkar khâ letâ
 donner aller-IMPFT alors descendre-PC manger prendre-IMPFT
 "il se construisit une plateforme dans cet arbre et se mit à y habiter. Quand les gens lui portaient à manger, il descendait et mangeait"

L'exemple présente, à côté des structures coordonnées, des chaînes de verbes formellement équivalentes, si on tient compte de l'allomorphie -*kar*, -*ke*, - \emptyset -. Au 19^{ème} siècle encore, les formes en -*kar* étaient relativement discrètes, et -zéro, ou l'ancien participe conjonctif (absolutif) sanskrit en -*i*, dominaient. Les séquences V1 V2 où V1 ne comporte que la base verbale sont dans (14) caractérisées par la dominance sémantique de V1, au point que V2 est grammaticalisé à un degré variable; dans *de jâte* "donner aller-IMPFT", deux interprétations sont possibles, V2 "aller" est un perfectivant marquant la précipitation, ou (plus naturel ici) il garde son sens de "partir", suggérant que le

¹⁴ Cette contrainte ne semble pas rigoureuse en dravidien, et en dakkhini, variante méridionale du hindi parlé en milieu dravidien, on peut avoir dans ces contextes le participe conjonctif.

fakir attend le départ des villageois nourriciers pour descendre de son perchoir. Dans *khâ letâ* "manger prendre-IMPFT", V2 est complètement grammaticalisé et traduit uniquement l'orientation interne du procès au bénéfice du sujet. Cette palette de fonctions de l'enchaînement par le participe conjonctif représente les diverses étapes du trajet de la grammaticalisation de la séquence V1 V2.

La plupart des descripteurs notent en effet que l'origine des verbes composés du type *khâ letâ* (ou *mâr Dâlogî* dans (8c), *pahunc âî* dans (4a), etc.), remonte à la construction V1-*kar* V2 (Hook, 1974, après Porizka, 1967). Il est certain en tout cas que de la coordination de deux procès individués (V1 marqué) on est passé à la coordination étroite (V1 non marqué), de deux procès encore distincts puis de plus en plus associés en une action complexe, d'où le terme parfois utilisé de verbe conjoint (conjunct) (*dekh âo* regarde viens-IMPER "vois et reviens" > "va voir"), puis en une action unique (*le ânâ* prendre venir "apporter", *le jânâ* prendre aller "emporter", contracté en *lânâ*, "porter".¹⁵ L'évolution de telles formations va dans le sens d'une structure à la base coordonnante, fusionnant ensuite les verbes coordonnés.

Quant aux séquences V1 V2 où V2 est assez grammaticalisé pour être analysé comme auxiliaire d'aspect et d'Aktionsart, données par la plupart des grammairiens comme l'aboutissement de la fusion du participe conjonctif et du verbe fini, il est pour le moins difficile de les faire dériver d'un rapport de dépendance caractérisé par la domination sémantique de V2. Au contraire, c'est V1 qui domine sémantiquement, V2 spécifiant la manière dont se déroule le procès (d'où sa désignation dans certaines terminologies, "explicateur verbal", anglais "vector").

3. CONCLUSIONS

3.1. Les co-verbes : marque de séquence dans la chaîne

Si on s'interroge sur le rapport entre *-kar* coordonnant et *-kar* subordonnant, on est tenté de voir dans la coordination la matrice des diverses relations de dépendances : la coordination de deux procès coordonnés a tendance à générer l'antériorité de V1 par rapport à V2, l'antériorité a tendance à générer la cause. Mais l'explication de la relation circonstancielle (manière), qui suppose la concomitance, pose problème dès la réflexion des grammairiens anciens à partir du sanscrit. Ils posaient la question de l'antériorité en termes philosophiques (peut-on faire deux actions à la fois), et ce, parce qu'ils posaient l'antériorité comme valeur première, sans passer par la coordination. Si on admet que l'antériorité est la valeur de la forme sanscrite en *-ya*, à l'origine du participe conjonctif en *-i-ya* en indo-aryen, avant sa recharacterisation en *-kar/ -ke*, base du verbe signifiant "faire", on peut penser que la relation logique de précédence, représentée linguistiquement par la mise en série, s'est transformée. La position

¹⁵ D'où la construction de *lânâ* "porter", exception à la construction ergative, car son ancien formant principal, *ânâ*, est intransitif.

dans la chaîne, d'abord représentant la relation temporelle, s'est substituée à la relation temporelle. La valeur de coordination serait une abstraction de la relation d'enchaînement dans la séquence linguistique, quand il s'agit de procès. Une fois détachée de la relation sémantique, la concaténation des deux procès peut se resémantiser selon la classe sémantique des procès en question (*muskurâkar kahâ*, "sourire dire", par exemple est plus vraisemblablement interprété comme concomitance que comme une succession encore que dans certains contextes la succession soit possible : *gâkar paRhnâ* "chanter lire" est toujours interprété comme mode de diction quand il s'agit de récitation poétique). Mais c'est bien le même -kar qui a selon les contextes syntaxiques et sémantiques une fonction coordonnante ou subordonnante.

On peut aussi penser que la notion (et le terme désignant la forme) d'antériorité n'était déjà, aux temps des premiers grammairiens, que la prise en compte d'une valeur dérivée de la coordination, car l'absolutif décrit à déjà toute une histoire derrière lui. Renou (1931[1961]) d'ailleurs indique que la valeur d'antériorité s'est développée avec l'usage de l'absolutif dans la prose narrative, et que la valeur de simultanéité était constante dans la langue ancienne (védique). Minard (1956) aussi note que la valeur circonstancielle est première par rapport à l'antériorité¹⁶. Mais on sait aussi que l'origine de la forme, le suffixe -*tva*, et son allomorphe en sanscrit ancien -*i*, est une marque d'instrumental. Or l'instrumental, et le sociatif, fournissent couramment des marqueurs de coordination dans plusieurs langues. Le fait qu'en synchronie -kar ait en hindi à la fois les valeurs de coordination, d'antériorité et de circonstance, est donc conforme à son origine et son évolution en sanscrit, et invite à l'interpréter comme un morphème unique qui prend selon les contextes sémantiques et syntaxiques l'une de ces trois valeurs. Ces valeurs elles-mêmes ne sont logiquement pas radicalement différentes et devraient apparaître en continuité sur une carte sémantique : instrumental > manière, instrumental > cause ; instrumental > sociatif > coordination > antériorité.

3.2. Place de la structure V-kar dans le système indo-aryen, place de la langue dans son aire

Privilégier la concaténation pour représenter des rapports d'équivalence et de dépendance est assurément un trait proprement dravidien. L'importance des divers modes de concaténation qui en hindi assurent des relations exprimées dans d'autres langues par des subordonnées finies a conduit certains à analyser la langue comme non configurationnelle (Butt, 1995 ; Mohanan, 1994), à la façon dont Steever (1991) analyse le tamoul. L'ancien système corrélatif, qui, selon

¹⁶ « On a, depuis longtemps, relevé en védique des cas où l'absolutif, au lieu d'exprimer un procès antérieur, note simplement une circonstance du verbe principal...Il arrive d'ailleurs que les Kanva lui répondent par un participe présent...ou inversement...Cette quasi-équivalence est surtout visible dans les formes périprastiques qui servent à marquer l'aspect continu d'un procès (...) Loin que cet emploi soit le terme d'une évolution et l'affaiblissement de la valeur ancienne, à quoi contredirait d'ailleurs la chronologie, il marque le point de départ, d'ailleurs vite abandonné. Car l'absolutif n'avait de raison d'être que s'il se dégageait de sa valeur participiale » (par. 143-4).

Renou (1961) et Minard (1936) constituait la base exclusive des relations entre propositions finies en sanscrit (et en indo-européen : Haudry 1973), n'a par ailleurs pas disparu, et il ne s'est que très marginalement transformé en système subordonnant par troncation du diptyque. Au contraire, il s'est sur-imposé au système emprunté des conjonctions de subordination persanes entré dans la langue à l'époque moderne¹⁷, en les corrélant à un pronom résomptif (cataphorique le plus souvent). Le hindi/ourdou moderne présente donc une nette préférence pour la co-jonction de propositions finies (diptyque typiquement indo-aryen), et une nette préférence pour les systèmes de concaténation qui attribuent à un coverbe non fini des propriétés d'enchaînement (équivalence et dépendance). Dans ces deux systèmes, le principe de hiérarchie joue un rôle secondaire.

- Bloch J., 1924, Sanscrit et dravidien, *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 25, p. 1-21.
- Butt M., 1995, *The Structure of Complex Predicates in Urdu*, Stanford, Stanford University Press.
- Dayal V., 1999, Bare NPs, Reference to Kinds and Incorporation, in C. Bergon (ed.), *Proceedings of SALT 9*, version électronique, site www.rci.rutgers.edu/~dayal/ consulté en octobre 2003, pp.1-30.
- Dvivedi V., 1994, Topicalization in Hindi and the Correlative Constructions, in M. Butt, T. H. King & G. Ramchand (eds.), *Theoretical Perspectives on Word Order in South Asian Languages*, Stanford, CSLI Publications, p. 91-118.
- Emeneau M. B., 1980, *Language and Linguistic Area* (collected papers), Stanford, Stanford University Press.
- Haspelmath M., 2004, Coordinating Constructions : An Overview, in M. Haspelmath (ed.), *Coordinating constructions, Typological Studies in Language*, 58, Amsterdam, John Benjamins, p. 3-39.
- Haspelmath M., 2006, Coordination, in T. Shopen (ed.), *Language Typology and linguistic description*, Cambridge, CUP, p. 1-51.
- Haudry, J., 1973, « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *BSLP* 68, p. 146-186
- Hook P. E., 1974, *The Compound Verb in Hindi*, Chicago, University of Michigan Press.
- Larkin D., 1972, *Enru and Enpatu as Complement Markers in Tamil*, in S. Agesthalingom & S. V. Shanmugan (eds.), *Third Seminar on Dravidian Linguistics*, Annamalai Nagar, Annamalai University Press, p. 37-74.
- Lehmann T., 1989, *A Grammar of Modern Tamil*, Pondicherry, Pondicherry Institute of Linguistics and Culture.
- Minard A., 1936, *La Subordination dans la phrase védique*, Paris, Les Belles Lettres.
- Minard, A., 1956, Armand Minard, *Trois Enigmes sur les Cent Chemins*, tome II, Paris, E. de Boccard
- Mohanan T., 1994, *Argument Structure in Hindi*, Stanford, CSLI Publications.
- Mohanan T., 1995, Wordhood and Lexicality : Noun Incorporation in Hindi, *Natural Language and Linguistic Theory*, 13, 1, p. 75-134.

¹⁷ Par emprunt direct avec *ki* "que" ou calque dans les conjonctions qui en sont dérivées (Montaut, 2000).

- Montaut A., 2000, Le Rôle de l'hypotaxe dans l'évaluation de l'ordre des constituants, *L'Ordre des Mots, Cahiers de Linguistique de l'INALCO*, 3, p. 55-78.
- Montaut A., 2004a, *Hindi Grammar*, Munich, Lincom Europa, Indo-European Series.
- Montaut A., 2004b, Oblique Main Arguments in Hindi-Urdu as Localizing Predications, in K. V. Subbarao & P. Bhaskararao (eds.), *Oblique Subjects in South Asia Languages*, Amsterdam, Benjamins, p. 33-56
- Montaut, A., 2000, « Le Rôle de l'hypotaxe dans l'évaluation de l'ordre des constituants », *L'Ordre des Mots, Cahiers de Linguistique de l'INALCO* 3, p. 55-78.
- Porizka V., 1967, On the Perfective Verbal Aspect in Hindi, *Archiv Orientalni*, 35, p. 64-88, 208-31.
- Renou L., 1961 [1931], *Grammaire du Sanscrit*, Paris, Maisonneuve.
- Schachter P., 1977, Constraints on coordination, *Language*, 53, p. 86-103.
- Steever S., 1991, Exceptions to Case Marking and the Grammar of Complementation in Dravidian, *Studies in Dravidian and General Linguistics, A Festschrift for Bh. Krishnamurti*, Hyderabad, Center for Advanced Study in Linguistics, Osmania University Publications in Linguistics, p. 198-214.
- Yuasa E. & Sadock J. M., 2002, Pseudo-subordination : a mismatch between syntax and semantics, *Journal of Linguistics*, 38, 1, p. 87-111.